

Aucun mouvement n'a eu lieu, soit de la part de Charles Albert ou des autrichiens. Il paraît que la prise de Rivoli n'a pas eu lieu... Le siège de Vérone est différé; et il est très douteux qu'il se fasse.

Les succès des Autrichiens paraissent avoir découragé les habitants de la Lombardie et du Piedmont. On commence à parler de demander l'aide de la France ou de la Suisse. Le territoire de Venise a été annexé au royaume d'Italie Supérieure. Le 1 juillet, le duc de Gênes a repoussé les autrichiens à Rivoli.

**Autriche.** — Le *Wiener Zeitung*, du 1 juillet, l'organe officiel du gouvernement, contient un article dans lequel on regrette que toutes les propositions de paix aient été rejetées par les Italiens, tout en signifiant l'esprit de conciliation qui a animé l'Autriche depuis le commencement de la révolte. Que si l'Autriche ne peut obtenir la paix par des négociations, elle l'aura par la force des armes. L'armée autrichienne en Italie doit être renforcée de 30,000 hommes.

Mgr. Morichini, envoyé de Sa Sainteté, est arrivé à Vienne. Il est porteur d'une lettre du pape à l'empereur d'Autriche, exprimant les vœux de Sa Sainteté pour le rétablissement de la paix en Italie, et recommandant à la générosité de Sa Majesté les prisonniers de guerre sujets du pape.

L'aspect de l'assemblée constituante Autrichienne est bien triste.

La Gazette de Cologne dit que sur les 92 membres maintenant élus par la Bohême, il y a 10 paysans. La Styrie a envoyé 31 paysans sur 75 députés dont la plus grande partie n'entend pas l'Allemand. Il est certain que la majorité de cette assemblée sera composée d'hommes sans éducation politique quelconque, et entièrement étrangers aux questions importantes du moment.

**Naples.** — Le roi a ouvert le parlement Napolitain par procureur, le 1 juillet. Les chambres n'ont pu s'occuper d'affaires n'étant pas en nombre suffisant.

**Sicile.** — Le parlement sicilien s'occupe de la forme du gouvernement et du choix d'un roi. La grande majorité est pour une monarchie constitutionnelle dont le chef sera vraisemblablement le duc de Gênes, fils du roi de Sardaigne.

**Prusse.** — Le ministre de l'instruction publique a résigné. On s'attend à ce que l'archiduc Jean va nommer le prince royal de Prusse, commandant des troupes fidéliques et que les hommes d'état prussiens vont remplir des offices importants dans l'administration. Le comité chargé de préparer un projet de constitution, a été déclaré pour l'éolution des droits féodaux.

Le ministère doit introduire une loi pour séparer entièrement l'église de l'état, si toute fois il n'est pas obligé de résigner avant d'avoir muri cette mesure et d'autres qu'il a en contemplation.

— Berlin est toujours tenu dans l'excitation par les assemblées tumultueuses qui se reforment aussitôt après avoir été dispersées par l'autorité.

**Hongrie.** — L'empereur d'Autriche a adopté une mesure bien calculée à produire le meilleur effet en Hongrie. Il a accordé au prince palatin l'archiduc Etienne, les mêmes pouvoirs que ceux accordés à l'archiduc Jean. L'archiduc Etienne est maintenant revêtu de pouvoirs illimités sur la Hongrie et les pays voisins soumis à l'Autriche; ce qui facilitera la passation des mesures requises par le gouvernement Hongrois dans la crise actuelle.

(Traduit de l'*European Times*.)

### Examen de l'Ecole des Frères.

#### DISCOURS D'OUVERTURE

#### Prononcé par un Eleve.

Messieurs et Mesdames.

Nous voyons toujours arriver ce jour solennel avec des sentiments de joie mêlés d'une certaine appréhension, ce jour n'annonce-t-il pas en effet la récompense et la suspension de nos travaux? n'est-il pas le prélude des vacances, temps toujours si cher aux écoliers.

Mais, d'un autre côté Messieurs et Mesdames nous sentons que nous avons à rendre compte, aujourd'hui de nos efforts à des juges éclairés, qui ont d'autant plus le droit de se montrer rigoureux qu'un espace de temps plus long nous sépare de l'époque où nous recevions ici nos premières leçons.

N'avons nous pas à redouter la sévérité de leurs jugements? avons-nous assez fidèlement correspondu aux soins qui nous ont été prodigues pour que nous puissions nous présenter avec confiance devant vous? Une chose nous rassure pourtant: c'est que plusieurs d'entre vous Messieurs et Mesdames ont voulu suivre pas à pas nos progrès dans le cours de cette année et nous donner des preuves nos équivoques de leur satisfaction. Leur bon accueil nous est un présage de celui des autres et nous rassurent contre nous-mêmes.

Je voudrais jeter avec vous, Messieurs et Mesdames un coup d'œil rapide sur les quelques années d'existence que compte cette maison ouverte à l'instruction de l'enfance et qui marque pour cette ville la date de l'instruction populaire; vous la verrez après s'être élevée comme par enchantement, s'abaisser presque aussitôt sous les flammes, renaître tout-à-coup de ses cendres plus belle et plus florissante que jamais! mais cette fois-ci à condition

jamais, vous entendriez sans doute, avec intérêt ces détails qui ne seraient après tout que l'histoire de vos biensfaits.

Mais le temps me presse, j'aime mieux mettre sous vos yeux ce qui fait l'objet constant de la sollicitude de nos maîtres et de l'enseignement qu'ils nous donnent; Ils s'attachent, encore plus à former notre cœur que notre esprit et s'efforcent d'y déposer la semence de toutes les vertus, de n'y laisser place que pour des sentiments honnêtes et de lui inspirer un mal courage, pour remplir toutes les obligations de la vie, il nous semble que depuis que nous sommes dans cette maison bénie nous savons mieux aimer le suprême dispensateur, de tous les biens, notre amour pour nos bons parents déjà consacré par la nature s'est accru de toute la puissance de la Religion; nos coeurs ouverts désormais et pour toujours à la reconnaissance ne demandent qu'à connaître, et à clévir leur bienfaiteurs.

On nous apprend aussi à obéir parce que dans tous les états de la vie l'obéissance est le premier devoir du chrétien et du citoyen et que d'ailleurs il faut avoir su obéir pour savoir commander.

On nous apprend encore par des exercices réguliers et persévérauts à bien employer notre temps. La règle s'empare tellement de tous nos instants, toutes nos occupations se succèdent avec une telle rapidité que s'il n'y a aucun de nos moments qui soit accordé à la paresse, il n'y en a aucun qui soit perdu pour le plaisir. C'est ce bon emploi du temps qui nous habite à le bien ménager un jour et qui nous permet de faire dans chaque branche des progrès sûrs et rapides.

Ces progrès nous sont d'ailleurs facilités par l'excellence de la méthode, le système que suivent nos maîtres n'est pas un système de vogue, ou l'engouement qu'on soit obligé de remplacer ou de corriger d'année en année pour faire face à de nouvelle exigences. C'est un système consacré par son vénérable fondateur par l'expérience des siècles et des nations les plus éclairées, il est fondé sur des principes si sûrs et si sages, que sans le modifier, il s'adapte naturellement aux besoins de tous les âges et de tous les peuples, et que, sans empêter sur un enseignement supérieur il n'omet aucune des connaissances élémentaires qui peuvent guider les facultés du jeune homme, lui assurer un avenir propostonné à ses talents et à sa conduite, faire enfin de lui un citoyen laborieux et utile à la société.

Heureux si nous avions compris, tout d'abord le prix inestimable de cette éducation que vous nous ménagiez, mais nous devons l'avouer, Messieurs et Mesdames ces réflexions étaient au dessus de la légèreté de notre âge l'exacte discipline que